

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 07122

Numéro SIREN : 804 832 491

Nom ou dénomination : 2H.NET

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 52066

# Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 05/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/52066

### Déposant :

Nom/dénomination : 2H.NET

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 804 832 491

N° gestion : 2014 B 07122



- 5 DEC. 2019

DEPOT N°

52066

Taux à date de service

Formulaire obligatoire

art. 223 du code général des impôts

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Régime simplifié d'imposition

X

Régime réel normal

Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/2018

Déclaration soustraite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

ZH NET  
37 RUE DES CAILLOUX  
92110 CLICHY

SIRET 8 0 4 8 3 2 4 9 1 0 0 0 1 8 Mél:

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

## B ACTIVITÉ

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	4 299	
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b>		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre
  - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
  - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET SERPENA 37 RUE DES CAILLOUX 92110 CLICHY			
Tél: 0145630909		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 25/05/2019	Lieu: CLICHY
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant L'HASSAN HADOUCH	
		Signature:	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
		e	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>		<b>Total (a à h)</b>	

**I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS** (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
ABDELLAH HADDOUCH	110							
5 RUE CURTON 92110 CLICHY								
THASSAN HADDOUCH	90							
37 AVE DES CAILLEUX 92110 CLICHY								

**J DIVERS**

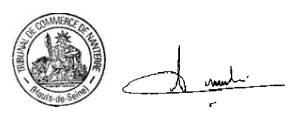
\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



Désignation de l'entreprise 2H NET

du

Adresse 37 RUE DES CAILLOUX 92110 CLICHY

au

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	HADOUCH LHOASSAN PRÉSIDENT	37 RUE DES CAILLOUX 92110
2	BEN ALI AHMED AGENT DE NETTOYAGE	32 RUE GEORGES BOISSEAU 92110 CLICHY
3	HAMDAN JAMAA AGENT DE NETTOYAGE	CHEZ LE MARENGO RUE GEORGES GUYNEMER 80000 AMIENS
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	22 619			22 619				22 619
2	1 818			1 818				1 818
3	1 130			1 130				1 130
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	25 567			25 567				25 567

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) 10	25 567	- de l'exercice . 2018 . . 10	4 299
- de l'exercice précédent 10	28 211	- de l'exercice précédent 10	3 882
Nom et qualité du signataire LHOASSAN HADOUCH Gérant		À CLICHY, le 25/05/2019 Signature.	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

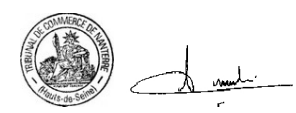
Désignation de l'entreprise <u>2H NET</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>37 RUE DES CAILLOUX 92110 CLICHY</u>																		
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>0</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>					8	0	4	8	3	2	4	9	1	0	0	0	1	8
8	0	4	8	3	2	4	9	1	0	0	0	1	8					
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>																
			Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>															
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012														
	{ Fonds commercial *																	
	{ Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *	028		030														
	Immobilisations financières * (1)	040		042														
	Total I (5)	044		048														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
	Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066														
	Créances (2)	068		070														
	{ Clients et comptes rattachés *																	
	{ Autres * (3)	072	3 891	074	3 891													
	Valeurs mobilières de placement	080		082														
	Disponibilités	084	50 615	086	50 615													
	Charges constatées d'avance *	092		094														
	Total II	096	54 506	098	54 506													
Total général (I + II)			110	54 506	112	54 506												
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1	NET												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000													
	Écarts de réévaluation			124														
	Réserve légale			126	200													
	Réserves réglementées *			130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	)	132													
	Report à nouveau			134	40 396													
	Résultat de l'exercice			136	3 653													
	Provisions réglementées			140														
		Total I		142	46 250													
		Total II		154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)		169	3 138	)	172	8 256											
	Produits constatés d'avance			174														
	Total III		176	8 256														
Total général (I + II + III)			180	54 506														
RENVUOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2H NET		Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						13/11/2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	
	Production vendue	Biens			215		214	
		Services *			217		218	
								48 817
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						240	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (U)				252	48 817
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234
Variation de stocks (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
Autres charges externes * (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )						242	9 380	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)				243	835	244	1 151	
Rémunérations du personnel *						250	25 680	
Charges sociales (cf. renvoi 389)						252	8 113	
Dotations aux amortissements *						254		
Dotations aux provisions						256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				259		262	10	
		Total des charges d'exploitation (II)				264	44 334	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	4 483	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						296		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies) (dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	185	
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	645	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	3 653	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 653		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		645	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des créances d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (14. sexies)		986		ZFU-TE (14. octies et octies A)		987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (14. septies)		981		JEL (14. sexies A)		989	
	ZRD (14. terdecies)		127		ZRR (14. quindécies)		138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 14 duodécies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)		990	
	ZFA (14. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)						992	
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit						346	184
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfices col. 1		352		
				Déficit col. 2		4 299		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * (dont imputés sur le résultat : )							360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1		370		
				Déficit col. 2		4 299		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD







4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2H NET Néant \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	960
Total des déficits restant à reporter	970

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 <i>bis</i> du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 <i>octies</i> du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



*[Signature]*

Désignation de l'entreprise: .....2H.NET.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2018. et clos le: .....31/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :	376	1,00	
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	48 817	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
<b>TOTAL 1</b>	106	48 817	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	144		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	121	2 561	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	3 675	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	10	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	152	6 246	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	42 571	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	42 571	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			



*[Signature]*

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 0 4 8 3 2 4 9 1

Dénomination de l'entreprise

2H NET

Adresse (voie)

37 RUE DES CAILLOUX

Code postal

92110

Ville

CLICHY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M  Nom patronymique  HADDOUCH Prénom(s)  ABDELLAHNom marital  % de détention  55,00 Nb de parts ou actions  110Naissance : Date  14/02/1981 N° Département  99 Commune  AIT ERKHA - MAROC Pays Adresse : N°  3 Voie  RUE CURTONCode Postal  92110 Commune  CLICHY Pays Titre (2)  M  Nom patronymique  HADDOUCH Prénom(s)  LHASSANNom marital  % de détention  45,00 Nb de parts ou actions  90Naissance : Date  09/06/1978 N° Département  99 Commune  AIT ERKHA - MAROC Pays Adresse : N°  37 Voie  RUE DES CAILLOUXCode Postal  92110 Commune  CLICHY Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

Exercice clos le 31/12/2018

SIREN 804832491

Dénomination de l'entreprise 2H NET

Adresse (voie) 37 RUE DES CAILLOUX

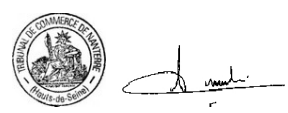
Code postal 92110 Ville CLICHY

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique [ ]	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code Postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]

SAGE Experts-comptables janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



**SASU  
2H.NET**

Société par actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 2000 €  
Siège social  
37, rue des Cailloux  
92110 Clichy  
RCS de Nanterre n° 804 832 491

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15 novembre 2019**

L'an deux mille dix neuf  
Le vendredi quinze novembre  
A 15 heures

L'associé unique de la SASU **2H.NET** au capital de 2000.00 euros divisés en 200 actions, dont le siège social est au 37, rue des Cailloux 92110 Clichy, s'est réuni audit siège.

Est présent :

Monsieur HADOUCH Lhassan, propriétaire de 200 actions.  
Soit au total un associé présent.

L'assemblée est présidée par Monsieur HADOUCH Lhassan, en sa qualité de président.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :  
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2018.  
Affectation des résultats ;  
Divers  
Pouvoirs pour formalités.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :  
Le rapport de gérance sur la gestion de l'exercice social clos le 31-12-2018.  
L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et les annexes ;  
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours au moins avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.  
Il déclare la discussion ouverte.

H.L



Personne ne demandant plus la parole, le président met au aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

**Première résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et examiner les comptes de l'exercice clos le 31-12-2018, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 3653 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2018, décide d'affecter ledit bénéfice dans le compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :**


L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour accomplir toutes formalités légales consécutives aux décisions adoptées ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Les associés :

Monsieur HADOUCH Lhassan  
Signature précédée par la mention  
« lu et approuvé »

  
Lu et approuvé

H.L

**SASU**  
**2H.NET**  
Société par actions simplifiées Unipersonnelle au capital de 2000 €  
Siège social  
37, rue des Cailloux  
92110 Clichy  
RCS de Nanterre n° 804 832 491

### **Rapport de gestion du gérant**

Sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2018

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts, pour vous exposer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat.

Le présent rapport, de même que le bilan dudit exercice, le compte de résultat et l'annexe, le texte de résolution soumises à votre approbation et autres documents et renseignements s'y rapportant ont été tenus à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Le plan adopté pour le présent rapport est le suivant :

- 1) la présentation des comptes ;
- 2) le résultat de l'exercice et la proposition d'affectation de ce résultat ;
- 3) les diverses décisions qui vont être soumises à votre approbation.

#### **1) Présentation des comptes :**

Les comptes sont tenus et présentés selon les principes comptables en vigueur et selon les mêmes méthodes d'évaluation et de présentation que l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaire net s'élève à 48717 euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à 4483 euros après dotation aux amortissements pour un montant de 0 euros.

Le résultat financier s'élève à 0 euros et résultat exceptionnel s'élève au montant de -185 euros.

Les comptes de la société font ressortir un bénéfice comptable de 3653 euros.

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés à hauteur de 15 % .

- a) Situation de la société et perspectives d'avenir :

H.L



La situation financière de la société 2H.NET est plus ou moins bonne, le chiffre d'affaire et le résultat d'exploitation ont baissés et cela en raison de la baisse d'activité, avec le client potentiel la société ESTEVES, pour cette année 2018 une partie de la prestation de services rendue à cette dernière a été supprimée.

Il est important d'envisager dans le court terme la multiplication des clients et l'augmentation du chiffre d'affaire, afin d'assurer une certaine sécurité économique et financière.

b) Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Des dividendes n'ont été distribués durant cet exercice, comme l'indique le détail ci-dessous.

c) Approbation des dépenses et des charges prévues par la loi en vigueur

Aucune dépense et charge relevant de cette loi n'a été enregistrée au cours de cet exercice.

d) Participations :

Conformément aux dispositions du code de commerce nous vous informons que la société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés.

## **2) Proposition d'affectation du résultat :**

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice comptable de 3653 euros, que nous proposons d'affecter dans le compte de report à nouveau.

## **3) Décisions soumises à l'approbation de l'assemblée :**

Approbation des comptes et affectation du résultat

Sous les deux premières résolutions, il vous est demandé d'approuver les comptes de l'exercice et de décider l'affectation du résultat conformément à la proposition ci-dessus.

Pouvoirs pour formalités

Sous la troisième résolution, il vous est demandé de donner au gérant ou à son mandataire pouvoir d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Clichy le 17 novembre 2019

Le Président



H.L

**CABINET AB SIGMA CONSEIL - BELHANI**

Conseil en organisations, gestion management

Siège social

8, rue Louis Calmel

92230 Gennevilliers

RCS Nanterre 499 891 034

Tél : 01.47.99.88.02

E-mail : absigmaconseils@hotmail.fr

Gennevilliers, le 25 novembre 2019

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

4, rue Pablo Neruda

92000 Nanterre

Objet : Dépôt de comptes annuels

Société 2H.NET

Siren : 804 832 491

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les chèques n° 8120088 tiré sur la banque BNP PARIBAS, pour un montant 48.33 €, en paiement de la procédure de dépôt de comptes annuels 2018 pour la société 2H.NET.

Nous restons à votre disposition pour d'autres éléments que vous jugez utiles à cette situation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le responsable  
Mr A - BELHANI

